



## CEREALES :

Reprise des observations CEREALES pour la campagne 2024-2025 : pensez à enregistrer vos parcelles sur Vigicultures.

## COLZA :

**Pucerons verts** : toujours présents sur plantes – l'avancée des stades limite le risque.

**Limaces** : une pression modérée, à surveiller dans les parcelles en retard. Vers la fin du risque.

**Altises adultes** : A surveiller dans les parcelles n'étant pas encore au stade 4 feuilles – vers la fin du risque.

**Larves d'altises** : premières observations.

# CEREALES

## A destination des observateurs :

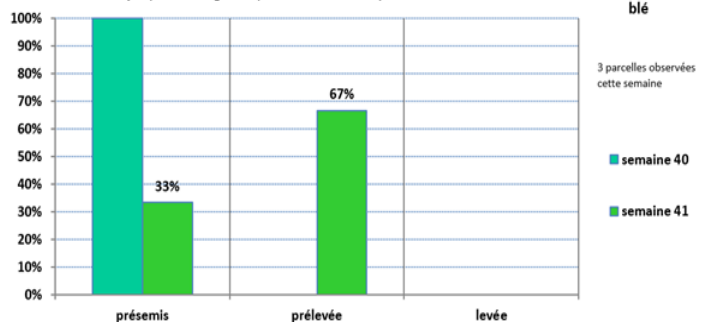
- ☞ **Changement de version de l'outil Vigicultures, nous passons à la version 2.0**
- ☞ Le lien pour se connecter : <https://beta.vigicultures.fr>
- ☞ Le lien vers [un guide d'utilisation](#) : seule la partie « Observateurs » vous concerne
- ☞ Si vous avez besoin de matériel spécifique (plaques engluées, pièges à limace) : merci de revenir vers l'équipe filière céréales.

**Blé et Orge d'hiver** : au total, 4 parcelles de blé et 1 parcelle d'orge d'hiver sont enregistrées sous Vigiculture depuis la semaine dernière. Les semis de blé et d'orge d'hiver ont débuté fin de semaine dernière dans la région.

Cette semaine, sont enregistrées :

- ☞ **en orge d'hiver** : 1 parcelle de Kws Delis semis du 02/10 dans l'Oise,
- ☞ **en blé** : 1 parcelle en pré-semis dans l'Oise et 2 parcelles en pré-levée (Chevignon semis du 03/10 dans l'Oise et SY Admiration semis du 07/10 dans l'Aisne).

Evolution des stades (en pourcentage des parcelles observées)



**Pour rappel : IMPORTANCE DU ECALAGE DE LA DATE DE SEMIS: une technique alternative!**

Il est fortement conseillé de décaler la date de semis autant que possible.

Le décalage de la date de semis est un levier incontournable dans :

- ☞ **la gestion des graminées** (vulpins et ray-grass essentiellement),
- ☞ **la diminution du risque de jaunisse nanisante de l'orge** transmis par le puceron *R. Padi.*,
- ☞ **la diminution du risque des maladies et de la verse**. Pour rappel, des céréales trop développées avec une biomasse trop importante entraînera un risque élevé sur le printemps !

**Vigilance également à bien respecter les créneaux de semis de chaque variété !**

## OBSERVATIONS ET PIEGEAGES AVANT SEMIS et APRES LE SEMIS

**LIMACES** : afin d'évaluer le risque, les piégeages se réalisent dès l'interculture et se poursuivent après le semis.

Il est recommandé de mettre en place un suivi par piégeage au moins 3 semaines avant le semis et de poursuivre les observations jusqu'à la fin du stade sensible (3-4 feuilles de la céréale).

**Les situations les plus exposées sont** : les sols argileux et motteux, les sols creux, les situations de non-travail du sol ou de travail simplifié avec présence de résidus et en précédent colza.

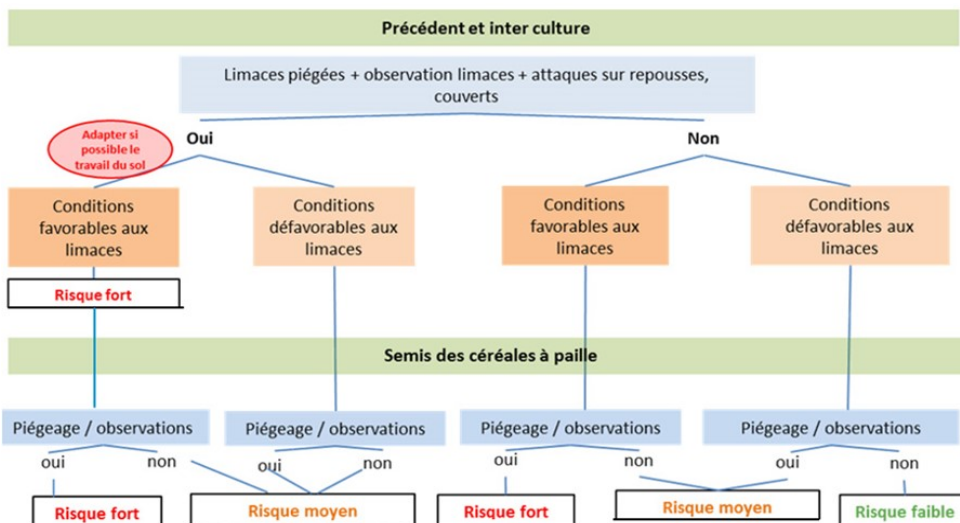
### Rappel du protocole :

- ☞ Disposer la veille **4 pièges humidifiés de 50\* 50 cm** (=1m<sup>2</sup>) éloignés d'au moins 5 m les uns des autres, sans appât en dessous, face aluminium du piège visible ;
- ☞ **Poser le piège la veille et relever le lendemain** ;
- ☞ **Enregistrer le nombre de limaces capturées / m<sup>2</sup>** : limaces grises adultes, jeunes (<=1cm) ; limaces noires adultes, jeunes (<1 cm) ; limaces autres adultes et jeunes (<=1cm) ;
- ☞ **Avant chaque nouvelle estimation, déplacer les pièges** de quelques mètres pour l'observation suivante **en les ré humidifiant**.

### Règles de décision de la protection des céréales à paille contre les limaces (projet CASDAR RESOLIM)

**Avant le semis** : le risque est fort si des limaces sont piégées/observées, si des attaques sur repousses sont visibles dans le précédent ou l'interculture et si les conditions climatiques sont favorables à leur activité.

**Après le semis** : le risque est fort si des limaces sont piégées/observées et si les conditions climatiques étaient favorables à leur activité avant le semis.



## PUCERONS ET CICADELLES:

Le suivi sur plaque engluée avant la levée des céréales permet de détecter très tôt l'arrivée des pucerons et des cicadelles, dont les attaques précoces sur les premiers semis sont potentiellement les plus dommageables.

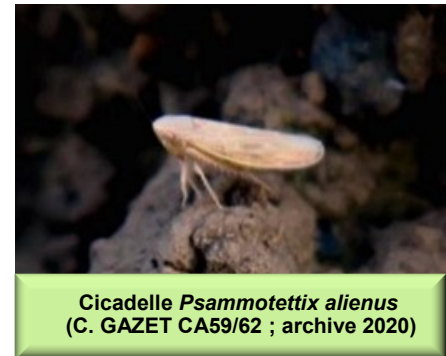
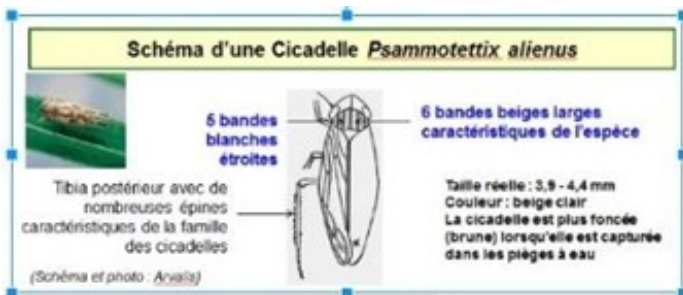
### Rappel du protocole :

- ☞ **Plaque chromatique jaune engluée format A4**
- ☞ Pose inclinée à plus de 24 ou 36 m du bord de la parcelle
- ☞ **Notation** : 1 fois par semaine

### Cicadelles *Psammotettix alienus*

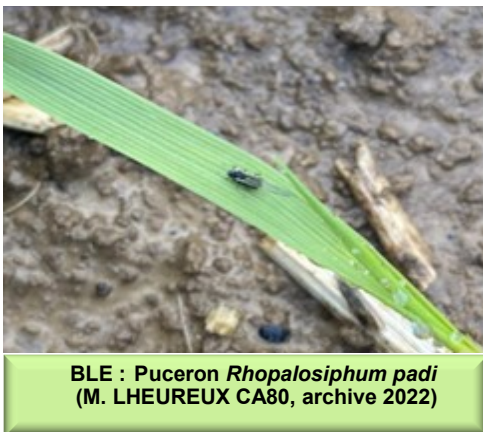
Avec l'impossibilité d'identifier *Psammotettix alienus* sur plante, le seuil indicatif de risque repose sur l'observation sur plaque jaune (format A4) à positionner dès le semis et se situe à 30 captures par semaine.

On distingue l'espèce *Psammotettix alienus* à l'aide d'une petite loupe grâce à la présence de 5 bandes blanches sur le dessus de l'animal au niveau du thorax. La couleur générale n'est pas discriminante, il existe en effet de nombreuses autres espèces de couleur « fauve ».



### Puceron *Rhopalosiphum padi*

Le piégeage avec les plaques engluées est un indicateur d'activité des pucerons, qui permet de dater l'arrivée des premiers vols en parcelles mais le seuil indicatif de risque se définit par observation sur plantes.



# COLZA

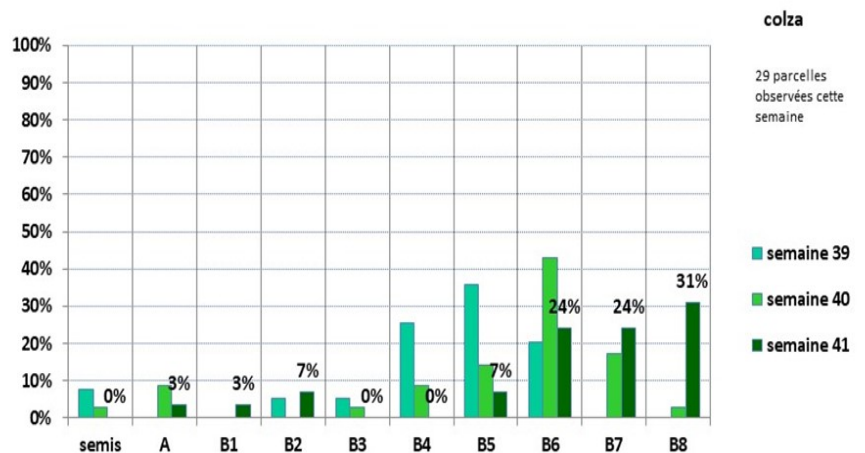
### Stades:

29 parcelles sont renseignées cette semaine.

Les stades restent étalés et se répartissent en :

- ⇒ 3% au stade cotylédons,
- ⇒ 10% au stade 2-3 feuilles,
- ⇒ 31% au stade 5 à 6 feuilles,
- ⇒ 55% au stade 7 à 8 feuilles.

Evolution des stades (en pourcentage des parcelles observées)



Certaines parcelles du réseau ont été ressemées tardivement, suite à des dégâts de limaces.

13% des parcelles sont encore sensible aux dégâts de limaces et aux altises adultes.

44% des parcelles sont sensibles aux pucerons verts.

Quelques parcelles les plus avancées présentent de l'élongation de l'épicotyle



### PUCERONS VERTS: toujours présents sur plante – l'avancée des stades limite le risque.

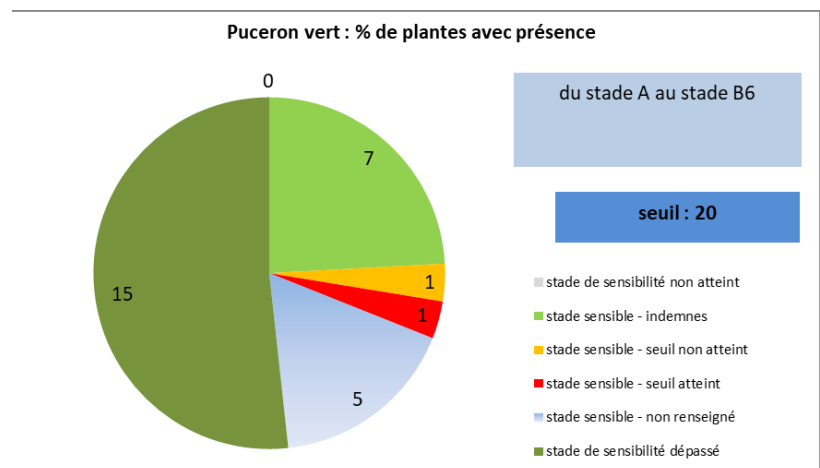


Des pucerons sont observés dans 10 parcelles du réseau avec 5 à 100% de plantes porteuses, et une moyenne de 46%.

Une parcelle dépasse le seuil indicatif de risque. Les autres parcelles présentant plus de 20% de plantes porteuses de pucerons ont dépassé le stade de sensibilité.

Le virus de la jaunisse du navet (TuYV) peut être transmis par les pucerons verts. **En présence de ces pucerons, si la variété de colza est résistante à la jaunisse (TuYV) ou si le colza a dépassé le stade 6 feuilles à l'arrivée des pucerons, le risque de jaunisse est faible.**

**Seuil indicatif de risque :** 20% des plantes porteuses de pucerons durant les 6 premières semaines de végétation (soit jusqu'au stade 6 feuilles environ)



### LIMACES: une pression modérée, à surveiller dans les parcelles en retard. Vers la fin du risque.



3 parcelles notent la présence de limaces sous piège (1 à 4 /m<sup>2</sup>), ces parcelles étant toutes au stade sensible. Les dégâts sont minimes (1% à 3% de surface foliaire détruite) sauf pour une parcelle où 100% de la surface foliaire est détruite en bordure.

Il faut continuer à surveiller les parcelles qui n'ont pas encore atteint le stade 4 feuilles.

**Evaluation du risque:** se reporter au BSV précédent.

**Période de risque:** depuis la levée jusqu'au stade 3-4 feuilles du colza.

### ALTISES ADULTES: A surveiller dans les parcelles n'étant pas encore au stade 4 feuilles – vers la fin du risque.



Des grosses altises sont piégées dans 20 parcelles, avec de 1 à 20 individus. La population est en légère augmentation par rapport à la semaine dernière.

Des morsures d'altises sont observées dans 5 parcelles, avec de 0.1 à 90% des plantes atteintes. Parmi ces parcelles, 3 sont encore au stade de sensibilité.

4 parcelles présentent des surfaces foliaires détruites sur 2 à 10 %.

Aucune parcelle n'atteint le seuil de risque sur les deux critères.

Les conditions climatiques de la semaine (temps calme avec moins de précipitations) ont été plus favorables au vol. L'évolution reste à surveiller dans les parcelles n'ayant pas atteint le stade 4 feuilles.

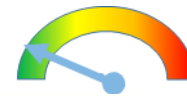
**Seuil Altises** : 80% des pieds avec morsures ET 25% de surface foliaire détruite\*

\* Plus que le seuil, la vitesse d'accumulation des dégâts et la vitesse de croissance de la culture sont les critères à prendre en considération, quasiment au jour le jour pour bien appréhender le risque

## LARVES D ALTISES: premières observations

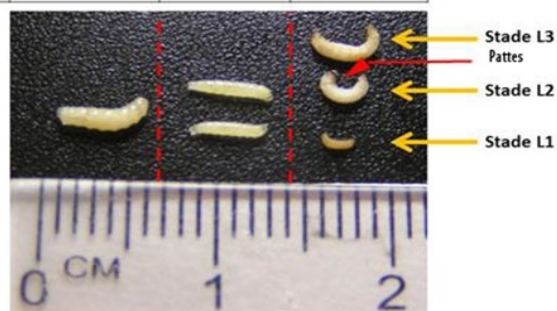
3 parcelles dans les stades plus avancés (6 à 8 feuilles) montrent la présence de **larves d'altises** dans les pétioles sur 5 à 40% des plantes.

Les larves d'altises présentent une morphologie reconnaissable des autres larves, avec les deux extrémités foncées et la présence de 3 paires de fausses pattes sous le thorax, à ne pas confondre avec des larves de diptères (cf. photo ci-contre).



### LES DIFFERENTES LARVES VISIBLES DANS LES DISPOSITIFS BERLESE

	Larve de mouche du chou	Larves de diptères	Larves de grosse altise	
Taille	5 mm	5 mm	2 mm au stade L1 4 mm au stade L2 6 mm au stade L3	
Forme	Larve dodue	Larve allongée	Larve allongée	+ 3 paires de pattes
Nuisibilité	Faible à moyenne	Faible	Moyenne à forte	



### Comparaison des larves d'insectes visibles dans les colzas (archives Terres Inovia)

## AUTRES RAVAGEURS :

Des **larves de tenthrèdes** sont observées sur plante dans 3 parcelles avec 10% de surface foliaire détruite. L'avancée des stades et la croissance des plantes limitent les dégâts. Il faut rester vigilant sur les parcelles en retard de végétation et ayant moins de 6 feuilles car les dégâts peuvent évoluer très vite.

**Seuil indicatif de risque** : présence de larves de tenthrède sur feuilles avec dégâts supérieurs à 25% de la surface foliaire du stade levée au stade 6 feuilles du colza.



Larve de tenthrède  
M.Roux-Duparque (CA02)

Des attaques de **mouche du chou** sont observées dans 2 parcelles.

## Maladies :

Des macules de **phoma** sont observés dans 2 parcelles avec 5% des plantes touchées. La résistance variétale est le seul moyen de lutte sur cette maladie.

Action pilotée par le ministère chargé de l'agriculture et le ministère chargé de l'écologie, avec l'appui financier de l'Office Français de la Biodiversité, par les crédits issus de la redevance pour pollutions diffuses attribués au financement du plan Ecophyto.

Directeur de la publication : Laurent Degenne - Président de la Chambre Régionale d'Agriculture Haute-de-France.  
 Animateurs filières et rédacteurs : Céréales : M. Lheureux - Chambre d'Agriculture de la Somme, T. Denis et E. Gagliardi - Arvalis Institut du Végétal, C. Sagnier - Chambre d'Agriculture du Nord - Pas de Calais. Colza : C. Sagnier - Chambre d'Agriculture du Nord - Pas de Calais, M. Roux Duparque - Chambre d'Agriculture de l'Alène, N. Latrave - Terres Inovia. Maïs : V. Duval - Fredon Hauts de France. Protéagineux : H. Georges - Chambre d'Agriculture de la Somme.  
 Betteraves : O.Ley, Y. Debevernia, F. Courteux - ITB, C. Segnier - Chambre d'Agriculture du Nord - Pas de Calais.  
 Avec la participation de : ACTAPPRO, AGORA, Agro-Vision, ARVALIS Institut du végétal, ASEL 02, BASF, Bayer Cropscience, CALIPSO, CAPSEINE, CERESIA, CER 60, CETA de Nam-Vermandois, CETA des Hauts de Somme, CETAs de l'Alène, Chambres d'Agriculture des Hauts de France, Chambre d'Agriculture d'Île de France, COMPAS, Coopérative de Billy-sur-Thérain, Ets Biz, Ets Bully, Ets Charpentier, Florimond Desprez, FREDON Picardie, Groupe Curry, INRA, Institut de Genecol, IREO de Flixecourt, ITS Nord-Pas de Calais, ITS 02, ITS 50, ITS 60, Jourdain, KWS, La Flandre, L.A. Linière, LEGTA de l'Oise, Lydie Agro Environnemental Tilloy les Horillains, Nord Wigoce, NORIAF, PHYTEUROF, Saint Louis Sucre, SANATERRA, SARL LINEA, SETA de Bapaume, Soufflet Agriculture, Ternovéo, Tereco, Terres Inovia, TEXTILIN, UCAC, Unesal, Union de la Scarpe, Valfrance, Van de Bill, Vanderhave, Van Robaey Frères, Vasekon, VIVESCIA, M. Collin, M. Derouère, Bertrand Coustenoble, Marc Delaporta, Frédéric Garache, Vincent Guyot, Jean Marie Ratael, Benoît Vandaele, Hervé Vanderhaeghe, Mme Christine Machu (EARL du moulin de pierre).  
 Coordination et renseignements : Aurélie Albert - Chambre d'Agriculture de la Somme, Samuel Busche - Chambre d'Agriculture du Nord - Pas de Calais

Mise en page et diffusion : Christine DOUCHET et Sylvie CAVEL - Chambre d'Agriculture de la Somme

Publication gratuite, disponible sur les sites internet de la DRAAF Haute-de-France et des Chambres d'Agriculture Haute-de-France

Avec la participation de :

